0.a. Goal

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

0.b. Target

12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement

0.c. Indicator

12.4.1. Production et transmission d'un rapport annuel

2.a. Definition and concepts

Nombre de rapports produits et transmis sur la mise en oeuvre des accords internationaux multilatéraux sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et autres déchets dangereux

2.b. Unit of measure

Nombre

4.c. Method of computation

Nombre de rapports produits et transmis sur la mise en oeuvre des accords internationaux multilatéraux sur l'environnement relatifs aux substances chimiques et autres déchets dangereux

5. Data availability and disaggregation

Non Disponible

Page: 1 of 1